

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.114
6 décembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le chef d'état-major par intérim de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 5 décembre 1973 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouille 31 (coordonnées approximatives 2449-2982) : Entre 11 h 20^{1/} et 11 h 50 et entre 12 h 45 et 14 heures tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

b) Patrouille 34 (coordonnées approximatives 2531-2937) : Entre 20 heures et 20 h 10 tir d'arme automatique par les forces syriennes.

2. Rapports sur les activités aériennes :

PO Romeo 2/ : Entre 12 h 15 et 12 h 17 un avion à réaction des forces israéliennes volant de l'ouest-sud-ouest vers l'est-nord-est, puis virant au nord, a été observé en premier lieu au sud-ouest du PO et en dernier lieu au nord du PO.

3. Plaintes des parties :

Une plainte a été reçue d'Israël selon laquelle le 4 décembre à 8 h 15 les forces syriennes auraient ouvert un tir d'artillerie près de Tell El Farass (coordonnées approximatives 2313-2632).

La plainte ci-dessus n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

2/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.